Image not found or type unknown

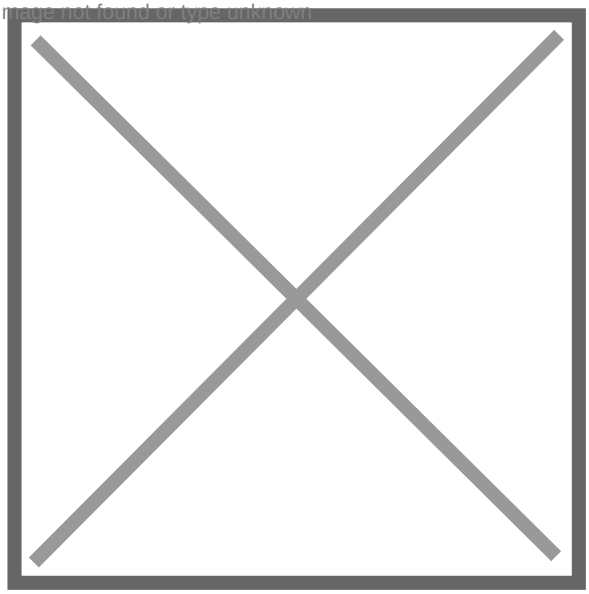

Quelles sont les raisons d'entrer dans une sci deja existante ?

Par **seillara**, le **11/11/2008** à **06:07**

Bonjour,
Ma soeur qui a une SCI depuis de nombreuses annees au travers de laquelle elle s'est constitue son patrimoine personnel et professionnel me demande d'entrer dans sa SCI
Mon pere veut en partir, je ne sais pas pourquoi et me cederai ses parts
Or, je suis francais resident en Arabie et j'ai pour seul bien une maison dans le sud de la France.
Si je comprends les raisons de créer une SCI lorsque l'on a un gros patrimoine a transmettre ou acheter un bien immobilier a plusieurs, je ne vois pas les raisons d'entrer dans cette SCI ?
D'autre part si je ne suis pas fiscalement impose en France, le serais-je au titre de la SCI ?
Quels sont les risques que j'encours etant donne que je n'aurais aucun moyen de contrôle sur la gestion
Si ma sœur decide d'acheter un bien immobilier doit elle me consulter pour accord ? ou peut-elle le faire sans ?
Comme bien personnel je n'ai que ma maison familiale dans le Gers dont la valeur ne depasse pas 150.000 euros, et a charge ma femme et mes 2 enfants
Peut etre pourrez vous me guider et m'indiquer les dangers que peuvent presenter cette entree dans une SCI
Je vous remercie infiniment

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés